

Atelier 2

La participation des personnes à la réduction des inégalités d'accès à la pratique d'activités physiques et sportives

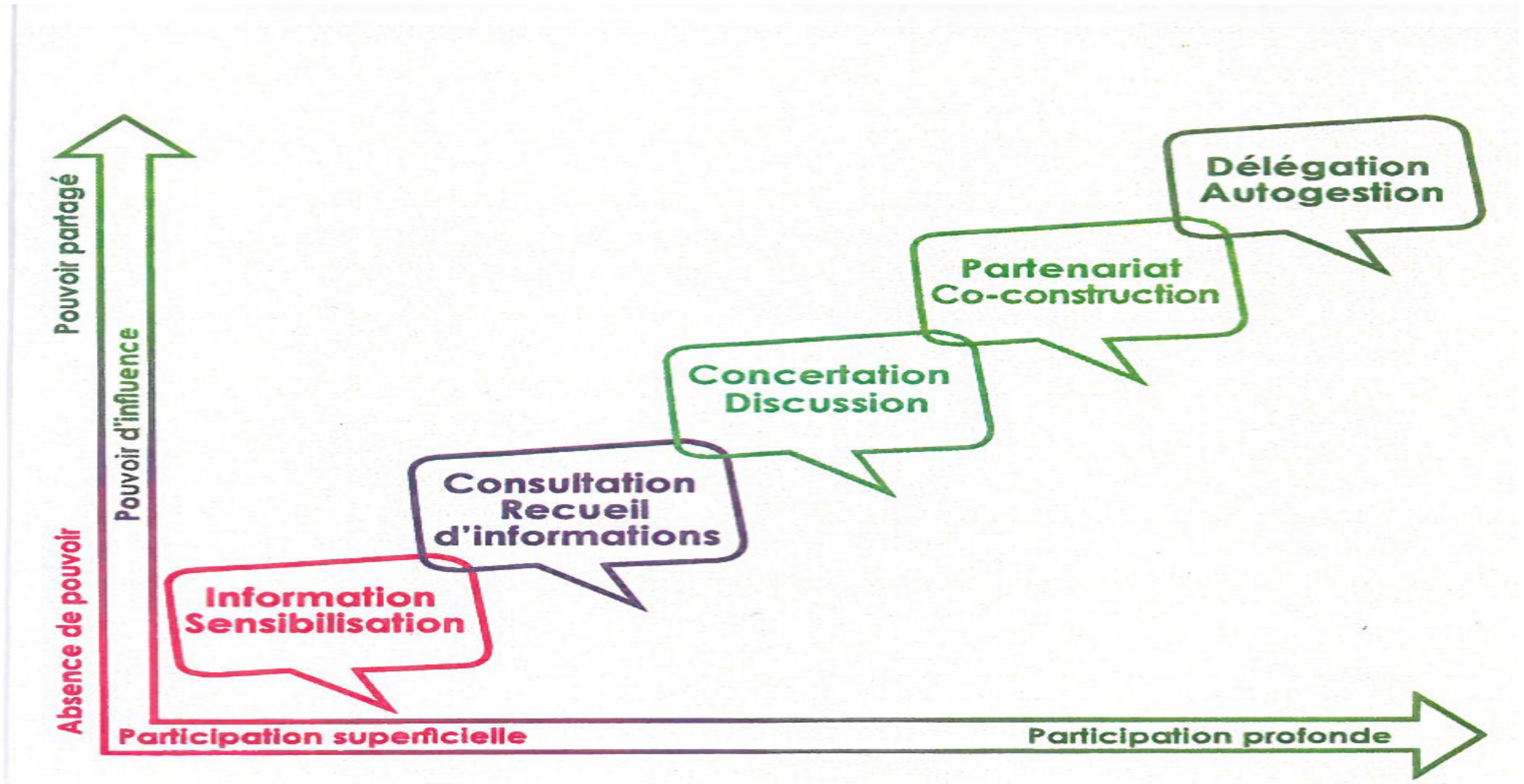
Marie Hélène LATIMIER, Stéphanie LE BOURBOUAH, Jérémy BILLION, participants au projet PRECAPPS et Anne MORILLON, sociologue, Université Rennes 2

François BERTHOLOUX, Martine FASSI, Thomas LE GOFF, Gwenn MONNAT, GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) « Au petit Grain, Brest

Elisabeth CHATOUX, Maria Luisa MOISAN, Christiane SOURDIN, SOLUTION RIPOSTE Bretagne

La participation

On distingue cinq niveaux de participation qui correspondent à **des pouvoirs d'influence différents** sur les décisions à prendre ou sur les actions à mener





Exemple : projet d'amélioration du cadre de vie au sein d'un quartier

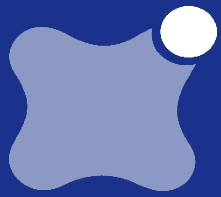
Niveau 5 : Délégation - Autogestion <i>(Participation profonde)</i>	Une commission citoyenne « cadre de vie » est mise en place . Le processus de décision est facilité par les initiateurs du projet, mais les décisions sont amenées et prise par les habitant·e·s.
Niveau 4 : Partenariat – Co-construction	Dés l'annonce du projet, les habitant·e·s participent aux choix des questions et problèmes à résoudre dans le quartier en matière de cadre de vie et sont associé·e·s, à la définition des objectifs, des méthodes pour atteindre ces objectifs, à la définition et à la mise en œuvre des solutions et à l'évaluation.
Niveau 3 : Concertation - Discussion	Les élu·e·s, avec l'appui de professionnel·le·s du quartier, organisent différentes rencontres avec les habitant·e·s (au centre social, à la MJC, au sein des écoles, etc.) pour échanger et débattre sur leurs propositions pour améliorer le cadre de vie et délibérer sur ces propositions. La décision reste du ressort des professionnel·le·s et élu·e·s qui les ont sollicité·e·s.
Niveau 2 : Consultation – recueil d'information	Les habitant·e·s du quartier sont sollicité·e·s ponctuellement sur certaines questions déterminées par les professionnel·le·s ou élu·e·s du quartier et interrogé·e·s par exemple, par questionnaire ou entretien individuel, sur la place des espaces verts dans le quartier, sans retour, ni échange et leur avis est librement utilisé par les professionnel·le·s qui les ont interrogé·e·s.
Niveau 1 : Information - sensibilisation <i>(Participation superficielle)</i>	Les habitant·e·s du quartier sont informé·e·s que la ville a décidé d'améliorer le cadre de vie du quartier, du pourquoi de cette décision et de la date de démarrage du projet.



Conclusion : la participation , **c'est prendre part à**

- Les représentant·e·s de la population sont en quelque sorte des « **expert·e·s terrain** », plus **libres** dans leurs opinions que les professionnel·le·s, ou les institutions.
- Pour une participation effective et profonde de la population, « l'essentiel est de permettre à l'individu d'obtenir un **pouvoir de contrôle, le plus tôt possible**, sur une décision ou sur la production d'un service qui le concerne. Cet acte de participation peut être **stimulé, accompagné tout en restant un acte volontaire.** »

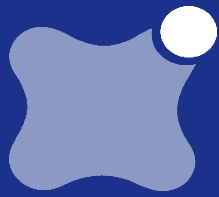
(M. Bantuelle, J. Morel, D. Dargent. La participation communautaire en matière de santé. Santé communautaire et promotion de la santé. Bruxelles : © asbl Santé, Communauté, Participation, 1998)



La participation des personnes à la réduction des inégalités d'accès à la pratique d'activités physiques

Sur quoi peut-on solliciter la participation des publics et/ou des habitants d'une collectivité pour réduire la sédentarité et favoriser la pratique de tous ?

Qu'est ce qui facilite la participation des habitants ou des publics aux projets, actions qui les concernent ?

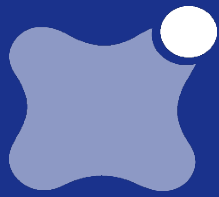


La participation des personnes à la réduction des inégalités d'accès à la pratique d'activités physiques

Sur quoi peut-on solliciter la participation des publics et des habitants d'une collectivité pour réduire la sédentarité et favoriser la pratique de tous ?

→ *Sur la participation à des séances d'activité physique, solliciter les personnes concernées sur :*

- le choix des créneaux horaires les plus adaptés
- le choix des activités proposées où la notion de plaisir est importante
- la recherche de salle pour mettre un place un atelier d'activité physique
- la recherche de subvention pour financer une activité physique



La participation des personnes à la réduction des inégalités d'accès à la pratique d'activités physiques

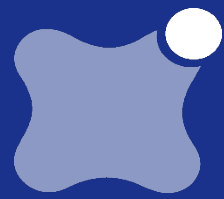
Sur quoi peut-on solliciter la participation des publics et des habitants d'une collectivité pour réduire la sédentarité et favoriser la pratique de tous ?

→ Sur la participation à promouvoir ou à favoriser la pratique d'activité physique, solliciter les personnes concernées sur :

- **le vocabulaire** : échanger, s'accorder et valider le vocabulaire utilisé pour parler d'elles ou de leurs problèmes/ pour communiquer sur l'activité proposée
- **leurs idées, leurs envies** : des propositions qui touchent tout le monde au quotidien
- **la construction** de la démarche, **le format des rencontres**, le temps donné, **le timing**, **les créneaux** horaires
- **l'aménagement des espaces publics** : prendre en compte les besoins, attentes, idées des habitants en matière d'aménagement de l'espace public pour faciliter la pratique d'une activité physique

Exemple : sécuriser les espaces où on peut marcher et faire du vélo

- **leur rôle « d'ambassadeurs »** : le bouche à oreille, le retour d'expérience est le meilleur moyen de faire vivre un projet et de fédérer
- **l'organisation de journées découvertes** de différentes activités physiques à destination des familles dans les quartiers



La participation des personnes à la réduction des inégalités d'accès à la pratique d'activités physiques

Qu'est ce qui facilite la participation des habitants ou des publics aux projets, actions qui les concernent ?

La démarche du projet	La posture du professionnel et la dynamique de groupe	La logistique / l'organisation
<ul style="list-style-type: none">- « Aller vers » dans une dynamique d'inclusion en proximité,- Faire connaître l'activité physique via d'autres activités « qui font moins peur » <i>Exemple : la distribution de paniers bio aux habitants du quartier par exemple</i>- S'ouvrir aux autres, prendre le temps de l'écoute, « accepter de donner du temps et d'en perdre »- Réfléchir à la notion d'engagement et d'obligation (protocole de soin par ex.) : frein ou levier ?	<ul style="list-style-type: none">- L'humour, la convivialité, le partage- Le vocabulaire et le choix des mots- Des activités adaptées et individualisées- Accueil, mise en confiance, être rassuré par l'éducateur sportif et par les membres du groupe déjà présents- Importance du collectif et de la reconnaissance de chacun·e	<ul style="list-style-type: none">- Un soutien financier pour s'y rendre et y participer- La proximité des activités, des lieux- Des transports disponibles pour s'y rendre- Des créneaux horaires adaptés